

Les crédits

En terminant, je voudrais rappeler à la Chambre que notre gouvernement a un mandat important à remplir. Il le fait par l'entremise de nombreux ministères, mais aujourd'hui je voulais attirer votre attention sur certains aspects du mandat du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Il s'agit aussi d'Emploi et Immigration, bien sûr, comme je l'ai dit quand j'ai parlé d'apprentissage, des nombreuses initiatives que prend ce ministère pour améliorer la situation économique du pays. C'est ce à quoi les Canadiens s'attendent de leur gouvernement. C'est ce que fait le gouvernement et ce qu'il va continuer de faire pour remplir le mandat que la population lui a confié une deuxième fois consécutivement.

Quand le jour des élections sonnera, nul doute que les Canadiens vont se rappeler tout ce que les conservateurs ont fait pour les pauvres, pour la population tout entière, en réunissant les éléments nécessaires à l'édification d'un pays uni, dynamique et prospère. Il est un des pays où on vit le mieux. Les Canadiens vont se souvenir de ce que nous avons fait.

M. Gauthier: Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai écouté le député de Sarnia—Lambton. Il a souvent fait allusion à l'Accord de libre-échange au cours de son allocution et, comme tous les Canadiens et moi-même, il sait que l'actuel Accord de libre-échange n'est pas avantageux pour les Canadiens en général.

Comme tous les Canadiens et moi-même, il n'ignore pas que, dans le seul secteur manufacturier, 400 000 personnes ont perdu leur emploi depuis 1989, soit depuis que l'ALÉ est entré en vigueur. Je le lui dis carrément, car il n'a pas parlé de la motion à l'étude et que des négociations sont effectivement en cours entre le Mexique, les États-Unis et le Canada pour la conclusion de l'ALÉNA. Je le lui dis sans détour.

Le premier accord a été adopté sans aucun doute au détriment des Canadiens. J'admets tout de suite qu'on les avait consultés là-dessus. Les élections de 1988 ont porté principalement sur la libéralisation des échanges. Le député ne conviendra-t-il pas aujourd'hui que, avant d'étendre l'accord au Mexique et de conclure l'ALÉNA, un gouvernement démocratique consulterait la population en tenant des élections générales?

M. James: Mon collègue s'intéresse sincèrement à l'Accord de libre-échange. Je suis certain qu'au cours de

discussions au sein de son parti, il sera tenu d'adopter la position qui sera déterminée.

Le député avance que 400 000 emplois ont été perdus à cause de l'Accord de libre-échange. Je me demande s'il pourrait en donner la liste aux Canadiens en expliquant comment ils ont pu être éliminés à cause d'un Accord de libre-échange.

Lorsque l'Accord de libre-échange a été conclu, le gouvernement a alors bien prévu qu'il y aurait quelques bouleversements. Certains ajustements vont certes être nécessaires. Il le savait. C'est inévitable. Lorsqu'on a confronté nos entreprises à une concurrence plus forte, on a prévu une certaine période d'adaptation. Il se peut que pour certaines, un délai de dix ans ne soit pas suffisant. Dans le cas de la principale industrie de ma région, un délai de cinq ans est trop long. Elle veut que les choses aillent encore plus vite. Elle ne souhaite pas attendre cinq ans. Elle peut être compétitive. Elle veut qu'on fasse baisser les droits afin de pouvoir entrer sur le marché américain.

• (1730)

Je le répète, nous savons tous que nous sommes confrontés à la mondialisation des marchés et à une réduction des droits de douane et que c'est dans ces conditions-là que nous devons être compétitifs. Les Canadiens veulent profiter d'une baisse des prix à la consommation.

Nous négocions un accord de libre-échange nord-américain. Nous en parlons et le processus me paraît très ouvert. Des éditorialistes écrivent là-dessus tous les jours. Nous sommes en pleine négociation. J'ignore si les libéraux négocient toujours tout en public. Je ne le crois pas.

Dans le cas de négociations comme celles-là, il y a certes beaucoup de choses qui doivent être négociées par les fonctionnaires et les négociations doivent se poursuivre. Mon collègue d'en face peut, en tout temps, s'il le souhaite, être mis au courant de la situation. On la rendra de plus en publique si nous parvenons à un accord. À un moment donné, lorsqu'un accord est conclu, on reçoit alors toutes sortes de renseignements.

M. de Jong: Monsieur le Président, je suis toujours ébahi de voir à l'occasion un ministériel croire dans ses belles paroles, ne sentir aucune gêne ou ne pas rougir en disant à la Chambre combien le bilan économique du gouvernement est formidable. Il est un des rares ministériels à sembler réellement y croire.